INVESTIR AU CAMEROUN

Février 2016 - N° 46

GRANDS CHANTIERS
AGRICULTURE
ENERGIE
MINES
INDUSTRIE
SERVICES
FINANCE

Cap sur les infrastructures sportives des CAN 2016 et 2019

300 MW de solaire en vue, grâce à Arborescence Capital et Générale du Solaire

Le groupe Bocom annonce un complexe sidérurgique à Fifinda

INVESTIR AU CAMEROUN .COM

Retrouvez chaque jour l'actualité économique du Cameroun

L'APPLICATION SUR IPHONE, IPAD ET ANDROID

Yasmine Bahri-Domon,
directrice de la publication

2016, l'année de la croissance et de l'espérance

Alors que les clignotants économiques de plusieurs pays sont au rouge, le Cameroun peut se vanter d'assurer et d'assumer le maintien de sa bonne performance économique par une inflation maîtrisée à 3% et une croissance passée de 4,8% en 2015 à 6% prévus pour 2016. Soit une progression de 1,2% réalisée en douze mois seulement… Avouons-le, peu de pays ont réalisé un si bon score économique, certifié par Christine Lagarde, directrice générale du FMI (Fonds monétaire international), dont la récente visite de travail effectuée à Yaoundé et à Douala entre le 7 et le 9 janvier 2016 constitue une reconnaissance de l'effort économique du Cameroun. Est-ce une utopie de croire que le Cameroun se porte bien et se portera encore mieux en 2016 ?

La réponse à cette question réside dans la matérialisation effective des projets structurants. On peut en citer quelques-uns : le port en eau profonde de Kribi, dont le gros œuvre est achevé à plus de 92%. Les travaux des barrages hydroélectriques de Lom Pangar sont réalisés à plus de 82%. À partir de mars 2016, ce barrage-réservoir débutera un stockage en volume de 3 milliards de mètres cubes d'eau permettant, à terme, de réguler le débit du lit de la Sanaga à 40% pour un accroissement de production d'électricité d'une puissance moyenne de 80 à 100 MW. Le barrage de Mekin vient de franchir le cap de réalisation de 70% des travaux et sera livré en mai 2016. En ce début du mois de février 2016, le barrage de Memve'ele vient également de dépasser 70% du taux de réalisation, pour une livraison programmée en 2017. D'autres barrages sont au programme, dont le plus urgent loge sur les chutes Nachtigal, devant produire 420 mégawatts d'électricité et fournir un apport additionnel de 300 000 m^3 d'eau potable/jour en vue de satisfaire la demande de la ville de Yaoundé. Ce barrage qui pèse 656 milliards FCFA intéresse déjà les investisseurs d'EDF (Electricité de France), en plus de la Société Financière Internationale (SFI) et Rio Tinto Alcan (RTA).

Cette première édition du magazine *Investir au Cameroun* de l'année 2016 réserve de nombreuses colonnes aux infrastructures sportives des CAN qu'organise le Cameroun cette année et dans trois ans. Les investisseurs français, italiens et chinois raflent la mise sur le terrain, à côté des opérateurs économiques camerounais. Pendant ce temps, les entreprises marocaines s'échauffent dans les vestiaires, prêtes à entrer dans le jeu tactique des infrastructures…

Au total, ces projets structurants entrent dans le programme du DSCE, considéré comme le document-cadre qui guide les choix économiques du Cameroun des Grandes Réalisations, dont l'emploi des jeunes occupe une place de choix. À partir de 2016, le plan d'action national pour l'emploi des jeunes, qui équivaut à 135 milliards FCFA d'investissement, devra créer 380 000 emplois d'ici 2020… Comme on peut l'observer, la locomotive de la Cemac est sur les rails de l'émergence. Le pays tient son salut aux multiples réformes ayant conduit à la diversification de ses sources de recettes fiscales et douanières. Le défi de l'heure consiste à augmenter la production agricole, à la mécaniser, à accélérer la croissance, à améliorer le climat des affaires, à diversifier les partenariats et à accueillir au mieux les investissements étrangers.

L'année qui débute est un tournant essentiel vers la croissance économique et l'émergence du Cameroun en 2035. Bonne année 2016 !

AU SOMMAIRE

FOCUS

8 • Christine Lagarde invite le Cameroun à décupler ses investissements dans les infrastructures

9 • « *La Cemac doit en finir avec les exonérations fiscales discrétionnaires* »

DOSSIER

10 • CAN 2016 et 2019 : le bal des infrastructures sportives

11 • CAN féminine 2016 : victoire de la préférence nationale sur les infrastructures connexes

11 • Equipements : plus de 10 milliards FCFA raflés par des entreprises françaises, italiennes et surtout chinoises

12 • La supervision des travaux du stade militaire et du stade annexe Omnisports échoit à Louis Berger

12 • Plus de 8 milliards FCFA de contrats pour réhabiliter deux hôtels dans le cadre de la CAN 2016

13 • L'Italien Piccini décroche un contrat de 163 milliards FCFA pour construire un stade de 60 000 places à Yaoundé

LEADER DU MOIS

34 • Le milliardaire Nana Bouba procède à une redistribution des cartes au sein de son empire

INVESTIR AU CAMEROUN

Editeur
Stratline Limited

Directrice de la publication
Yasmine BAHRI-DOMON

Rédaction
Beaugas-Orain DJOYUM, Ayissi LE BEAU, Mamadou CISSÉ, Muriel EDJO, Brice R. MBODIAM.

Opérateur
Médiamania Sàrl
www.mediamania.pro
Maquette : Jérémie FLAUX, Réalisation web : Christian ZANARDI, Corrections : Xavier MICHEL

Régie publicitaire
regiepub@investiraucameroun.com
Au Cameroun
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 94 66 94 59 ou 00 237 77 75 13 98

Impression
Rotimpres, Aiguaviva, Espagne

Distribution Cameroun
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 94 66 94 59 ou 00 237 77 75 13 98

Gratuit – Ne peut être vendu

info@investiraucameroun.com - www.investiraucameroun.com

GESTION PUBLIQUE P 14 16

AGRO P 17 19

FINANCE P 20 22

TELECOMS P 23 25

ENERGIE P 26 28

TRANSPORT P 29

INDUSTRIE P 30 32

MINES P 33

CASTING

KATE FOTSO

La société Telcar Cocoa, négociant local de la firme internationale Cargill, a procédé à une augmentation de son capital social, qui est ainsi passé de 300 millions FCFA à 1,4 milliard FCFA, apprend-on dans une annonce légale publiée le 22 décembre 2015. Bien que le mécanisme de cette augmentation du capital ne soit pas révélé, l'opération devrait permettre de renforcer le leadership de Telcar Cocoa en matière d'exportation du cacao camerounais et de promotion de la culture du cacao certifié dans le pays.

Telcar Cocoa est dirigé par Kate Fotso, qui fut la vedette du dernier Festival international du cacao camerounais (Festicacao), organisé du 3 au 5 décembre 2015 à Yaoundé, et dont le thème fut « La femme camerounaise dans le cacao », une manière de rendre hommage aux femmes qui se distinguent dans cette filière dominée par les hommes.

PAULE AVOMO ASSOUMOU

Le 30 décembre 2015, un bref conseil d'administration d'une quinzaine de minutes au total a mis un terme à plus de cinq ans de magister de Pierre Tankam à la direction générale de l'Autorité aéronautique (CCAA en anglais) camerounaise. Il a été aussitôt remplacé par Paule Avomo Assoumou, une ingénieure générale de l'aviation civile âgée de 49 ans qui occupait jusque-là les fonctions de directeur de la sécurité aérienne au sein de la structure dont elle prend les rênes.

De sources concordantes et crédibles, le limogeage de Pierre Tankam est consécutif à sa persistance à ne pas vouloir délivrer des certifications aux deux avions MA 60 chinois acquis par l'Etat du Cameroun pour le compte de Camair Co, le transporteur aérien public. Ces avions ont été officiellement réceptionnés par l'Etat camerounais le 1er avril 2015.

CHUKS UGHA

Depuis le 1er décembre 2015, le nouveau directeur général de Standard Chartered Bank Cameroun s'appelle Chuks Ugha, dont le choix a été validé par les autorités de régulation du secteur bancaire dans la zone Cemac, apprend-on dans un communiqué officiel publié ce 24 décembre 2015 par cet établissement de crédit. Chuks Ugha, qui cumule environ 24 années d'expérience dans l'industrie bancaire, remplace à ce poste le Camerounais Mathieu Mandeng, muté à la tête de la filiale mauricienne de la Standard Chartrerd Bank. Le nouveau DG connaît bien la maison dont il prend les rênes. En effet, avant sa promotion au poste de DG, Chuks Ugha occupait les fonctions de responsable *Corporate* et clientèle institutionnelle à Standard Chartered Bank Cameroun.

EDWIN FONGOD NUVAGA

Depuis le 21 décembre 2015, le directeur général des Douanes camerounaises s'appelle Edwin Fongod Nuvaga. A la faveur d'un décret présidentiel signé ce même jour, il remplace à ce poste stratégique Mme Minette Libom Li Likeng, promue au poste de ministre des Postes et des Télécommunications le 2 octobre 2015. Edwin Fongod hérite d'une structure qu'il connaît très bien. Ce d'autant qu'avant sa promotion, cet inspecteur des Douanes assurait déjà les fonctions de chef de la division informatique à la Direction générale des douanes. La cinquantaine sonnée, Edwin Fongod est présenté comme étant un cousin germain de l'actuel Premier ministre camerounais Philémon Yang. Le nouveau promu devra relever le défi de la hausse constante des recettes douanières observée depuis l'arrivée à ce poste de son prédécesseur.

DIEUDONNÉ MASSI GAMS

La Commission nationale anti-corruption (Conac) du Cameroun vient de rendre public le rapport de ses activités pour le compte de l'année 2013. A en croire Dieudonné Massi Gams, le prélat qui préside aux destinées de cette institution chargée de combattre la corruption dans le pays, « *l'année 2013 a connu l'évolution et la sophistication des techniques de corruption* », a-t-il déclaré. Aucun secteur d'activité n'a été épargné, a souligné le président de la Conac. Avant de citer pêle-mêle des faits de corruption qui ont gangréné l'activité économique dans le pays cette année-là : l'établissement de faux bulletins de solde, le monnayage de la délivrance des bulletins de solde, le gonflement des salaires et pensions des fonctionnaires, la délivrance de faux permis de conduire, la surfacturation des prestations, etc.

ALPHONSE NAFACK

Alphonse Nafack, le directeur général d'Afriland First Bank, est le nouveau président de l'Association professionnelle des établissements de crédit du Cameroun (Apeccam), apprend-on dans un communiqué officiel signé par le secrétaire général de cette association, Benedict Belibi. Il a officiellement pris ses fonctions le 1er décembre 2015, souligne le communiqué. Le DG d'Afriland succède ainsi à Mathieu Mandeng, ancien DG de Standard Chartered Bank Cameroun, récemment muté à l'Ile Maurice, qui avait été élu à la tête de l'Apeccam pour la première fois en juin 2012. Au cours de son mandat, Alphonse Nafack sera secondé par Jean-Paul Missi, le directeur général du Crédit Foncier du Cameroun, la banque de l'habitat, et d'Eric Leclerc, DG d'Alios Finances, respectivement 1er et 2ème vice-présidents de l'Apeccam.

Christine Lagarde invite le Cameroun à décupler ses investissements dans les infrastructures

En visite au Cameroun du 7 au 9 janvier 2016, la directrice générale du FMI, Christine Lagarde, a invité le gouvernement camerounais à multiplier les investissements dans les infrastructures. « *Il est extrêmement important de mettre en place des politiques permettant de mieux résister aux chocs et privilégier les dépenses d'infrastructures, dont la réalisation contribuera le plus à la croissance économique et à la création d'emplois, tout en évitant une accumulation trop rapide de la dette* », a-t-elle conseillé. Cependant, si la DG du FMI reconnaît que le pays « *affiche de très bons résultats, avec une croissance économique à presque 6% au cours de ces deux dernières années* », grâce notamment à une « *bonne résilience face à ce double choc* (cours du pétrole et Boko Haram, ndlr), *sous l'effet notamment d'une forte augmentation de la production pétrolière et d'un nouvel accroissement de l'investissement public* », Christine

Lagarde fustige « *les problèmes de compétitivité structurelle* » observés dans le pays. Il s'agit notamment, a-t-elle précisé, d'un « *environnement des affaires peu propice à l'investissement privé et de l'absence de progrès en matière d'intégration régionale* », qui « *risquent de continuer d'entraver le développement du secteur privé, entraînant un taux de croissance à moyen terme d'environ 5% seulement* ».

Après l'audience et le dîner d'Etat à elle offert le 7 janvier par le couple présidentiel camerounais, la DG du FMI a poursuivi sa visite au Cameroun le lendemain par une table ronde avec les ministres des Finances et de l'Economie de la Cemac, une audience avec le gouverneur de la BEAC ainsi qu'une conférence de presse. Le 9 janvier, avant de quitter le Cameroun, Christine Lagarde a rencontré les opérateurs économiques et les membres de la société civile camerounaise à Douala, la capitale économique du pays.

Christine Lagarde a conseillé à la Cemac de renforcer son intégration sous-régionale et d'améliorer le climat des affaires.

« La Cemac doit en finir avec les exonérations fiscales discrétionnaires »

Pour la directrice générale du Fonds monétaire international, les exonérations fiscales discrétionnaires pratiquées dans l'espace (Cemac) compromettent les recettes globales des Etats et affaiblissent la gouvernance. La mobilisation des recettes intérieures doit également prendre en compte les importantes questions relatives à la fiscalité internationale qui ont une incidence sur l'assiette des impôts liés aux industries extractives. « *Ces considérations peuvent être particulièrement pertinentes dans les pays riches en ressources naturelles, comme certains pays de la Cemac, afin d'éviter l'érosion de la base d'imposition et les transferts de bénéfices* », a-t-elle rappelé, précisant que la sous-région doit poursuivre la mobilisation des ressources non pétrolières et leur faire atteindre le niveau de convergence communautaire de 17%, contre 13% actuellement.

Elle a enfin conseillé à la Cemac de renforcer son intégration sous-régionale et d'améliorer le climat des affaires. Dans le classement *Doing Business* de la Banque mondiale, qui évalue les réformes en faveur du climat des affaires dans les pays, il ressort que, dans la Communauté, les entreprises doivent consacrer en moyenne 572 heures pour s'acquitter de leurs obligations fiscales, contre 304 heures dans d'autres pays africains. Aussi, les délais de dédouanement pour les exportations y sont-ils de 40 jours, et pour les importations de 50 jours. Après cette table ronde, Mme Lagarde a accordé une audience au gouverneur de la BEAC. Sa visite s'est achevée le 9 janvier 2016 par une conférence de presse.

Pour rappel, la patronne du FMI était le 4 janvier dernier au Nigeria, pays dans lequel elle a d'ailleurs débuté sa visite officielle sur le continent. L'étape nigériane a été l'occasion pour Christine Lagarde de renforcer le partenariat qui lie son institution à la plus grande économie d'Afrique. A Abuja, tout comme au Cameroun, elle a rencontré, le chef de l'Etat, Muhammadu Buhari, mais aussi les parlementaires, les chefs d'entreprise, les femmes dirigeantes et les représentants de la société civile.

Dans la Cemac, les entreprises doivent consacrer en moyenne 572 heures pour s'acquitter de leurs obligations fiscales, contre 304 heures dans d'autres pays africains.

CAN 2016 et 2019 : le bal des infrastructures sportives

Depuis 1972, année au cours de laquelle le Cameroun organisa pour la première et dernière fois la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de football, compétition sportive dont le pays a déjà remporté le trophée final à quatre reprises, aucun stade d'envergure n'a plus jamais été construit dans le pays. Les stades Ahmadou Ahidjo de Yaoundé et de la Réunification de Douala n'ont survécu depuis cette époque-là qu'à coups de réfections, elles-mêmes souvent consécutives à des menaces de suspension de l'instance faîtière du football, la FIFA, dont les experts ont plusieurs fois dénoncé le mauvais état des infrastructures sportives susmentionnées. Il a fallu attendre le début des années 2010 pour voir le gouvernement camerounais prendre la question des infrastructures sportives à bras le corps, avec la mise en place du Programme de développement des infrastructures sportives (PNDIS). Ce programme prévoit alors la construction de stades de football dans les dix régions du pays.

C'est certainement fort de cette ambition que le Cameroun postule à l'organisation des CAN de football féminin 2016 et masculin 2019. A neuf mois de la compétition réservée aux dames, que le pays accueillera à partir de novembre 2016 dans les villes de Yaoundé et de Limbé, la carte des infrastructures sportives du pays affiche plutôt fière allure. Si à Yaoundé l'aménagement des stades existants a été privilégié, à Limbé un stade flambant neuf est déjà sorti de terre. Dans le même temps, la ville de Buéa, capitale régionale du Sud-Ouest, située à un jet de pierre de Limbé, bénéficie également d'un relifting complet de certaines de ses structures d'hébergement, dans la perspective de la CAN de football féminin 2016 dont l'empreinte touristique n'est pas des moindres. Mais les plus gros investissements sont réservés à l'organisation de la CAN de football masculin que le pays accueillera en 2019. A trois années de l'échéance, c'est déjà le branle-bas sur les sites choisis pour la construction de deux stades d'envergure à Yaoundé et Douala, les deux capitales du pays. A Bafoussam, dans la région de l'Ouest, le nouveau stade est déjà fin prêt.

La seule inconnue, pour l'heure, reste l'état d'avancement du projet de construction du stade de Garoua, dans la partie septentrionale du Cameroun, afin que la plus grande compétition de football du continent noir ait une coloration véritablement nationale.

Brice R. Mbodiam

CAN féminine 2016 : victoire de la préférence nationale sur les infrastructures connexes

Le gouvernement camerounais a attribué, au mois d'octobre 2015, pour un peu plus de 24 milliards de francs CFA de contrats en vue de la réhabilitation et de l'aménagement des infrastructures sportives. C'est en prélude à l'organisation, à partir du mois de novembre 2016, de la Coupe d'Afrique des Nations de football féminin, qui se jouera dans les villes de Yaoundé, dans la région du Centre, et de Limbé, dans la région du Sud-Ouest.

A l'analyse du communiqué officiel du gouvernement attribuant ces contrats aux entreprises, les sociétés camerounaises du BTP se taillent la part du lion dans ces premiers marchés, avec plus de 17 milliards FCFA dans leur escarcelle, soit environ 70% de l'enveloppe globale des contrats attribués par le gouvernement. Dans le détail, les sociétés camerounaises MAG Sàrl, Buns et le groupement Croisière BTP-Roud'Af construiront les voies d'accès et de contournement du stade Omnisports de Limbé (région du Sud-Ouest), respectivement pour 3,8 milliards, un peu plus de 7,6 milliards et 5,4 milliards FCFA, a annoncé le Ministère des marchés publics dans un communiqué officiel.

Equipements : plus de 10 milliards FCFA raflés par des entreprises françaises, italiennes et surtout chinoises

En dehors des travaux de construction des voies d'accès et de contournement, le gouvernement camerounais a également attribué pour un peu plus de 10 milliards FCFA de contrats en vue de la fourniture des équipements et de l'aménagement des pelouses des stades dans les villes devant abriter la CAN de football féminin de 2016. Au stade Omnisports Ahmadou Ahidjo de Yaoundé, la capitale, la société française Alcor Equipements, spécialiste des tribunes démontables et des tribunes mobiles, équipera par exemple les gradins en sièges, pour un montant total de 3,07 milliards FCFA. Dans le même temps, aux côtés de la société Cameroun Services et Réalisation, avec laquelle elle a formé un consortium, l'entreprise italienne dénommée Impressa Sartori s'est adjugée un contrat de plus de 548 millions FCFA pour les travaux d'équipement du stade Omnisports de Limbé.

Le reste des contrats d'équipement a été raflé par des entreprises chinoises, soit plus de 7 milliards FCFA. Ainsi de la China Shanxi Construction Engineering, entreprise à laquelle le gouvernement camerounais a attribué un contrat de 1,2 milliard FCFA pour la réhabilitation de la pelouse et de la piste d'athlétisme du stade Omnisports Ahmadou Ahidjo de Yaoundé. Les terrains d'entraînement qui jouxtent le mythique stade de la capitale camerounaise seront également réhabilités, pour un montant total de 3,2 milliards FCFA. Ce contrat a été confié à la société chinoise Sinohydro. Le contrat pour l'aménagement de la tribune du stade annexe de Limbé échoit quant à lui à la société chinoise Tianyuan Construction, a-t-on appris officiellement. La prestation est d'un montant total de 1,7 milliard FCFA. Tous ces contrats devront être exécutés dans un délai de huit mois, selon le chronogramme gouvernemental.

La supervision des travaux du stade militaire et du stade annexe Omnisports échoit à Louis Berger

La société française Louis Berger a annoncé par communiqué publié le 26 octobre 2015 qu'elle « *supervisera le projet de modernisation de plusieurs stades de Yaoundé, la capitale du Cameroun* », qui accueillera la Coupe d'Afrique des Nations de football féminin et la Coupe d'Afrique des Nations de football masculin, respectivement en 2016 et 2019. « *Nous sommes honorés de contribuer à répondre aux besoins en infrastructures de deux des plus prestigieux événements sportifs en Afrique* », a déclaré Jacques Blanc, directeur général délégué de Louis Berger en Afrique.

Deux stades de football de la capitale sont concernés par ce projet. Il s'agit de l'un des stades annexes du stade Omnisports de Yaoundé, qui sera aménagé en terrain d'entraînement de 1000 places assises, ainsi que du stade militaire de la capitale, qui sera doté de 2000 places assises. Selon Louis Berger, la modernisation de ces deux infrastructures sportives, qui « *sera conforme aux normes de la Confédération africaine de football (CAF) et de la Fédération internationale de football association (FIFA), comprendra notamment l'aménagement des aires de jeu ainsi que de nouvelles tribunes et de nouveaux vestiaires et sanitaires* ». « *Dans le cadre de la première phase du contrat, Louis Berger a préparé des études architecturales et techniques pour cette modernisation. Le Ministère camerounais des sports et de l'éducation physique a d'ores et déjà approuvé les résultats des études pour six des huit objectifs spécifiques du projet. Les appels d'offres pour les travaux ont été lancés sur la base des dossiers de consultation élaborés par Louis Berger ; les travaux vont démarrer* (ils ont effectivement démarré depuis quelques semaines, ndlr) *dans les prochains jours, et Louis Berger en assurera le suivi et le contrôle.* »

Spécialisé dans l'ingénierie, l'architecture, les études environnementales, le management des projets, etc., Louis Berger est présent en Afrique depuis plus de 50 ans et totalise près de 25 ans d'expérience au Cameroun. Cette entreprise conduit actuellement dix projets dans le pays et y a déjà mené à bien plus de 25 autres projets.

Plus de 8 milliards FCFA de contrats pour réhabiliter deux hôtels dans le cadre de la CAN 2016

Plus de 8 milliards FCFA. C'est le montant des trois contrats que vient d'attribuer le gouvernement camerounais en vue de la réhabilitation du Mountain Hotel et du Parliamentarian Flats Hotel. Ces deux structures hôtelières, apprend-on, serviront à l'hébergement des équipes devant prendre part à la CAN féminine de football 2016 qu'organise le Cameroun du 19 novembre au 3 décembre 2016. Le plus grand bénéficiaire de ces contrats est la société camerounaise Gresceram International, qui s'adjuge deux contrats d'un montant global de 5,6 milliards FCFA pour la réhabilitation du Mountain Hotel de Buéa, en groupement avec deux autres entreprises locales. Les travaux devront durer sept mois. Le groupe camerounais Somaf, lui, s'adjuge un contrat d'un montant de 2,5 milliards FCFA pour la réhabilitation et l'extension du Parliamentarian Flats Hotel de la même ville. Durée des travaux : huit mois.

L'Italien Piccini décroche un contrat de 163 milliards FCFA pour construire un stade de 60 000 places à Yaoundé

Selon le ministre des Sports, Bidoung Npwatt, le gouvernement a également beaucoup avancé sur le choix du constructeur du nouveau stade de Douala, dans la banlieue de la capitale économique.

Le stade de football d'Olembe, dans la banlieue de la capitale camerounaise, sera construit par le groupe italien Piccini pour un montant total de 163 milliards FCFA, a révélé le 15 décembre 2015 le ministre camerounais des Marchés publics, Abba Sadou. C'était au cours de la 5ème session du Comité national de préparation des Coupes d'Afrique des Nations de football (CAN) 2016 et 2019, que le Cameroun organisera. A la surprise générale donc, le plus gros contrat des CAN 2016 et 2019 n'est pas tombé dans l'escarcelle d'une entreprise chinoise. Bien que le gouvernement camerounais n'ait pas révélé l'origine des financements qui serviront à la réalisation de la plus grande infrastructure sportive jamais construite dans le pays depuis 1972, date de la construction des stades de Yaoundé et de Douala à l'occasion de l'organisation de la CAN masculine cette année-là, l'on peut subodorer que l'argent ne proviendra pas non plus de la Chine.

L'adjudicataire du contrat de construction de ce stade couvert d'une capacité de 60 000 places, qui sera certainement inauguré la veille de la CAN 2019, est une entreprise parfaitement inconnue dans le pays. Cependant, le groupe italien Piccini revendique lui-même le *leadership* mondial « *dans la construction d'ouvrages civils* ». Dans les couloirs du Comité national de préparation des Coupes d'Afrique des Nations de football, l'on annonce également que le contrat pour la construction d'un nouveau stade à Japoma, dans la banlieue de la capitale économique, est bouclé. S'il est pour l'instant difficile de savoir à quelle entreprise a été confiée la réalisation de cette infrastructure qui abritera les matchs de la CAN masculine de 2019, l'on se souvient cependant qu'au cours d'une descente sur le site en octobre 2015, les responsables du comité et du Ministère des domaines et des affaires foncières étaient accompagnés d'entrepreneurs chinois.

A la surprise générale donc, le plus gros contrat des CAN 2016 et 2019 n'est pas tombé dans l'escarcelle d'une entreprise chinoise.

A Bafousam, dans la région de l'Ouest, un stade flambant neuf est déjà sorti de terre dans la localité de Kouékong, frontalière aux départements de la Mifi et du Noun. Selon les prévisions initiales, cette infrastructure devait être livrée en octobre 2015, mais elle sera finalement réceptionnée en ce début d'année 2016, apprend-on de bonnes sources. D'une capacité de 20 000 places, le stade de Kouékong, qui n'est pas couvert, a été construit par une entreprise chinoise grâce à un prêt du gouvernement chinois d'un montant d'un plus de 9 milliards de francs CFA.

BRM

GESTION PUBLIQUE

400 000 nouveaux emplois annoncés au cours de l'année 2016

Selon les prévisions du Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle, 400 000 nouveaux emplois seront créés sur l'ensemble du territoire camerounais au cours de l'année 2016, soit près de 70 000 postes de plus que l'année dernière, a-t-on appris officiellement. En effet, dans son adresse à la Nation le 31 décembre 2015, le chef de l'Etat camerounais, Paul Biya, a annoncé que 337 660 emplois ont été créés dans le pays selon les statistiques compilées à fin novembre 2015. L'on remarque cependant que le chiffre révélé par le président Biya est inférieur aux 350 000 emplois annoncés en début d'année par le Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle. Selon ce département ministériel, cet objectif n'a pas été atteint à cause, en partie, de la mise en œuvre tardive du plan d'urgence triennal 2015-2017 du gouvernement, sur lequel le Ministère de l'emploi avait fait une projection de création de 35 000 emplois au total. Au demeurant, les responsables de ce département ministériel confessent eux-mêmes que les chiffres sur l'emploi au Cameroun sont quelque peu biaisés du fait de facteurs tels que « *l'insuffisance des ressources financières allouées à la collecte des informations sur l'emploi, la réticence de certaines entreprises à fournir périodiquement les informations sur la main d'œuvre employée ou recrutée et à élaborer les plans de gestion prévisionnelle des effectifs* ».

Le Cameroun classé 23ème pays en Afrique et 153ème au monde selon l'IDH du PNUD

Selon le rapport 2015 sur le développement humain dans le monde, récemment rendu public par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Cameroun est classé 153ème sur 188 pays, et 23ème en Afrique sur les 53 pays que compte le continent noir. Fait marquant, le Cameroun, qui est jusqu'ici présenté comme la locomotive économique de la zone Cemac, espace communautaire constitué par le Gabon, le Congo, la Guinée équatoriale, le Tchad, le Cameroun et la RCA, arrive derrière deux autres pays membres de la Cemac.

Il s'agit d'abord du Gabon, classé 8ème en Afrique et 110ème dans le monde. Par ailleurs, ce pays fait partie des 14 pays africains (le seul dans la zone Cemac) figurant dans le groupe des pays moyennement développés, selon le PNUD. Ensuite, le Cameroun arrive derrière la Guinée Equatoriale, le nouvel Eldorado pétrolier de la zone Cemac. Classée 14ème sur le continent et 138ème dans le monde, la Guinée Equatoriale, selon le PNUD, est cependant le pays présentant la différence la plus importante entre le revenu brut par habitant et l'indice de développement humain (IDH), révélant ainsi une inégalité criarde dans la répartition des richesses dans le pays.

Les trois premières places de ce classement africain du PNUD sont occupées par Maurice, les Seychelles et l'Algérie. L'Afrique du Sud et le Nigeria, respectivement 2ème et 1ère économies du continent, arrivent respectivement en 9ème et 22ème positions en Afrique.

Les intérêts sur prêts immobiliers et les ventes de logements exonérés de TVA dès 2016

Dans sa loi de Finances 2016, le gouvernement camerounais ambitionne de faciliter l'accès au logement grâce à des incitations fiscales. C'est ainsi qu'il se propose, dès cette année 2016, d'exonérer de TVA les intérêts sur les prêts immobiliers et les transactions sur les logements sociaux. Cette mesure vise à inciter les particuliers et opérateurs économiques à se lancer dans le logement social, en éliminant de la structure des coûts certains éléments fiscaux qui ont souvent contribué à décourager les potentiels acquéreurs ou opérateurs du secteur de l'immobilier. La finalité étant de baisser les coûts et de rendre le logement social plus accessible dans le pays.
Pour rappel, avec une population de plus de 22 millions d'habitants, le Cameroun fait actuellement face à un déficit de logements sociaux officiellement estimé à près de 1,3 million d'unités. Un projet de construction de 10 000 logements sociaux a été lancé il y a cinq ans, mais n'a pas encore été réalisé à plus de 20%.

15 milliards FCFA de financements pour la santé maternelle dans le cadre du Global Financing Facility

Initiative gérée par la Banque mondiale, le Global Financing Facility (GFF), qui vise à promouvoir la santé maternelle et infantile, permettra au gouvernement camerounais de bénéficier d'un financement de 15 milliards de francs CFA, a-t-on appris de sources autorisées au Ministère de la santé. Avec un taux de mortalité infantile qui culmine à environ 122 décès sur 1000 naissances, et un taux de mortalité maternelle de 782 décès pour 100 000 naissances en 2011, le Cameroun fait partie des pays du monde où les mortalités infantile et maternelle sont encore les plus élevés. C'est afin d'inverser cette tendance observée dans certains pays que la Banque mondiale a lancé en 2014 le Global Financing Facility, qui ambitionne de prévenir 3,8 millions de décès de mères sur la période 2015-2030, ainsi que 101 millions de décès d'enfants sur la même période.

Deux missions économiques canadiennes attendues au Cameroun en 2016

Entre janvier et février 2016, des opérateurs économiques canadiens effectueront deux missions de prospection des opportunités d'affaires au Cameroun, a annoncé le haut-commissaire du Canada au Cameroun, René Cremonese. C'était en marge de la présentation officielle du réseau Cameroun-Canada à Yaoundé. Ces missions économiques, a souligné le diplomate canadien, visent à dynamiser les échanges entre le Canada et le Cameroun, deux pays qui ont signé, le 3 mars 2014 à Toronto, un accord de promotion et de protection réciproque des investisseurs.
Depuis 2013, le Cameroun et le Canada multiplient les initiatives visant à booster la coopération économique entre les deux pays. Par exemple, au mois de mai 2013, une délégation d'une vingtaine d'investisseurs canadiens a séjourné au Cameroun dans le cadre d'une mission de prospection. Le 19 septembre 2014, le Centre Sheraton de Montréal a abrité des « journées économiques » dédiées au Cameroun.

Un prêt de 48,2 milliards FCFA de la BID pour l'achat d'intrants agricoles

Le gouvernement camerounais a contracté un prêt d'un montant total de 48,2 milliards de francs CFA auprès de l'International Islamic Trade Finance Corporation (ITFC), une filiale du groupe de la Banque islamique de développement (BID). L'information a été révélée par un décret du chef de l'Etat habilitant le ministre de l'Economie à signer cet accord pour le compte du gouvernement camerounais. Selon le texte présidentiel, ce financement servira à « *l'achat d'intrants agricoles et de graines de coton, et leur vente au gouvernement du Cameroun* ».

La destination de ce financement laisse penser qu'il s'agit là d'un nouvel appui de la BID à la Société de Développement du Coton (Sodecoton), entreprise publique qui fait office de fleuron de l'agro-industrie dans la partie septentrionale du Cameroun. En effet, la BID fait partie des principaux bailleurs de fonds de cette entreprise qui, pour préparer ses campagnes, contracte généralement d'importants prêts aussi bien auprès des banques locales que des institutions financières internationales, afin de fournir des intrants et de rémunérer les producteurs qu'elle encadre dans la partie septentrionale du pays.

L'AFD décaisse 45,8 milliards FCFA pour la route Batschenga-Ntui et un pont sur la Sanaga

L'Agence française de développement (AFD) financera, à hauteur de 45,8 milliards de francs CFA, le projet de construction de l'axe routier reliant les localités de Batschenga et de Ntui, situées dans la région du Centre du Cameroun. Ce financement servira également à construire un pont sur le fleuve Sanaga, qui traverse les deux localités. C'est ce que révèle un décret présidentiel publié le 12 janvier 2016, texte autorisant le ministre camerounais de l'Economie, Louis-Paul Motazé, à signer avec l'AFD la convention de crédit y afférente pour le compte de l'Etat du Cameroun.

Pour rappel, le linéaire concerné par ce financement fait partie d'un projet global de bitumage de 598 km de routes entre la région du Centre du Cameroun (Batschenga-Yoko-Ntui-Lena) et la région de l'Adamaoua, dans la partie septentrionale du pays (Tibati-Ngaoundéré). Ce projet coûtera 258 milliards de francs CFA. Il est financé non seulement par l'AFD, mais aussi par la JICA, la BAD, la BDEAC et l'Etat du Cameroun.

L'armée libère environ 900 otages de Boko Haram avec le concours de la Force multinationale

Selon le gouvernement camerounais, l'armée a récemment libéré environ 900 personnes prises en otage par la secte islamiste nigériane Boko Haram. Plusieurs armes et munitions ont également été récupérées chez des membres de cette secte, dont plusieurs centaines ont d'ailleurs été neutralisés, apprend-on. Tel est le bilan d'une vaste opération de ratissage de la région de l'Extrême-Nord et le long de la frontière camerouno-nigériane conduite entre le 26 et le 28 novembre 2015 par les éléments de l'armée camerounaise et ceux de la Force multinationale, constituée de militaires, gendarmes et policiers des pays du bassin du lac Tchad.

AGRO

Baisse de la production caféière de plus de 27% sur la campagne 2014-2015 à 23 865 tonnes

L'objectif de production de 40 000 tonnes de café envisagé par le ministre camerounais du Commerce lors du lancement de la campagne caféière 2014-2015 le 5 février 2015 à Bafoussam n'a pas été atteint. Selon le Conseil interprofessionnel du cacao et du café (CICC), la production nationale de café commercialisée en 2014-2015 a culminé à 23 865 tonnes, en baisse de plus de 27% comparé aux 32 800 tonnes produites au cours de la campagne précédente. Dans le détail, la production de la variété robusta a atteint 21 846 tonnes, contre un peu plus de 2000 tonnes pour la variété arabica. Bien qu'elle soit de nouveau en baisse, comme c'est le cas depuis au moins cinq ans, la production 2014-2015 est cependant supérieure aux 16 142 tonnes produites en 2012-2013, qui fut la campagne la plus mauvaise du pays « *au cours des cinquante dernières années* », selon le CICC, qui constate dans son rapport synoptique de la campagne caféière 2014-2015 que « *le café se meurt au Cameroun* ».

Les raisons de cette mort programmée de la caféiculture au Cameroun sont nombreuses. Il s'agit, énumère le CICC, de la rareté des intrants, du vieillissement des plantations, de « *la désaffection prononcée* » des producteurs, de la vétusté des usines de décorticage ou de leur absence dans certains bassins de production, du manque de financements, etc. La seule perle blanche sur le chapelet noir de la filière café au Cameroun, fait remarquer le CICC, est la transformation locale, dont les opérateurs locaux ont torréfié 447 tonnes au cours de la campagne 2014-2015. Bien plus, souligne l'organisme, ces torréfacteurs sont « *de plus en plus dynamiques performants* ». Pour preuve : en juin 2015 trois torréfacteurs camerounais ont été primés à Paris lors d'un concours sur les cafés d'origine.

Les exportations de banane ont atteint 199 000 tonnes sur les neuf premiers mois de l'année 2015

La Société des Plantations du Haut Penja (PHP), filiale camerounaise de la Compagnie Fruitière de Marseille, demeure de loin le leader de la production de la banane dessert au Cameroun. Selon les statistiques de l'Association bananière du Cameroun (Assobacam), sur les 199 000 tonnes de banane exportées par le Cameroun entre janvier et septembre 2015, la PHP seule affiche 117 000 tonnes, soit environ 60% des exportations totales. Les producteurs nationaux, conduits par la Cameroon Development Corporation (CDC), entreprise contrôlée par l'Etat et qui revendique le statut de deuxième employeur du pays, n'ont exporté qu'un peu plus de 81 000 tonnes sur les neuf premiers mois de l'année 2015.

Près de 1000 hectares de cacaoyers à planter dans la région de l'Est-Cameroun

La Société Coopérative des Producteurs de Cacao du Haut-Nyong ambitionne de planter 910 hectares de cacaoyers dans la région de l'Est du Cameroun, avec le soutien du projet Agropoles du Ministère de l'économie, qui vise à créer des activités génératrices de revenus dans les zones rurales du pays. Ces plantations, qui seront disséminées sur sept arrondissements de cette région, permettront de porter la production des membres de cette société coopérative de 165 tonnes de fèves actuellement à entre 1300 et 1800 tonnes au bout de trois ans.

En 2016, le Cameroun importera 60 000 tonnes d'huile de palme et de ses produits dérivés

Le 28 décembre 2015, le ministre camerounais des Finances, Alamine Ousmane Mey, a favorablement répondu à une requête du ministre du Commerce, initiée et motivée par le Comité de régulation de la filière des oléagineux, afin d'autoriser l'importation, à des conditions préférentielles, de cargaisons d'huile de palme et de ses produits dérivés sur le Cameroun en 2016.

Au total, révèle le document, ce sont 47 000 tonnes d'huile de palme qui seront importées (en plus de la production locale) cette année afin de satisfaire la demande des transformateurs des oléagineux, contre 8000 tonnes de stéarine et 5000 tonnes d'huile de palmiste. Ces matières premières seront importées en exonération de la TVA et à un droit de douane préférentiel de 5%, différent de la valeur de référence de 1500 FCFA le litre règlementairement applicable. La cargaison la plus importante sera importée par la Société Camerounaise de Raffinerie Maya (SCR Maya), à laquelle le gouvernement a concédé un quitus d'importation de 25 000 tonnes d'huile de palme. La société Azur, qui importera 10 000 tonnes d'huile de palme, est la seule entreprise autorisée à importer des produits dérivés de l'huile de palme. Il s'agit, apprend-on, de 8000 tonnes de stéarine et de 5000 tonnes d'huile de palmiste.

1,8 milliard FCFA pour booster la production de la banane-plantain à l'Est du pays

Le projet Agropoles du Ministère de l'économie, qui vise à créer des activités génératrices de revenus dans les zones rurales et à augmenter la production agropastorale à l'effet de limiter les importations de denrées alimentaires, vient de lancer l'Agropole banane-plantain de Mpagne, localité située dans la région de l'Est-Cameroun. Porté par la Société d'Actions Prioritaires Intégrées de Développement Agricole au Cameroun (Sapidacam), cet agropole est un investissement de 1,8 milliard de francs CFA, apprend-on officiellement. Il s'agira, grâce à ce projet, de développer la production de la banane-plantain à Mpagne et dans ses environs grâce à des plantations qui couvriront 2700 hectares au total.

Selon les promoteurs de l'Agropole banane-plantain de Mpagne et les responsables du Ministère de l'économie, ce projet agricole permettra de créer environ 500 emplois directs et plus de 3000 autres emplois temporaires en période de pointe.

Plus de 720 000 boutures de manioc distribuées aux producteurs

Les producteurs des régions du Littoral et du Sud-Ouest du Cameroun viennent de recevoir une cargaison de plus de 720 000 boutures de manioc. Ces plants améliorés, mis à la disposition des producteurs dans le cadre du Projet d'investissement et de développement des marchés agricoles (Pidma), permettront de créer des champs semenciers.

Financé à hauteur de 50 milliards de francs CFA par la Banque mondiale, le Pidma ambitionne de booster la production du manioc, du maïs et du sorgho au Cameroun afin d'approvisionner les agro-industries locales. Malheureusement, vient de constater une équipe de la Banque mondiale en visite au Cameroun, le Pidma tarde à décoller sur le terrain du fait de la structuration approximative des organisations de producteurs.

L'Etat se désengage du projet sucrier de la société Justin Sugar Mills à Batouri

Retour sur les écueils ayant retardé la réalisation de cet investissement de 60 milliards de francs CFA.

Le gouvernement camerounais, à travers une correspondance du ministre de l'Industrie, Ernest Gbwaboubou, datée du 11 décembre 2015, a notifié au PDG de la société Justin Sugar Mills, Dieudonné Dong Thry Dong, « *le désengagement de l'Etat des investissements dans la filière sucrière* », dont celui initié par Justin Sugar Mills dans la localité de Batouri, dans la région de l'Est du Cameroun. Le nouveau ministre de l'Industrie, qui agit ainsi suivant des instructions du Premier ministre contenues dans une correspondance du 10 décembre 2015 reconnaissant ce projet sucrier comme « *étant une initiative essentiellement privée* », met ainsi un terme à la bataille engagée en juin 2014 par son prédécesseur Emmanuel Bondé en vue d'évincer la société Justin Sugar Mills de ce projet agro-industriel qui prévoit de créer environ 10 000 emplois dans la région enclavée de l'Est-Cameroun. En effet, le 26 juin 2014, le ministre de l'Industrie d'alors, au motif de « *dysfonctionnements* » constatés dans l'application du protocole d'accord conclu le 13 avril 2012 et liant l'Etat du Cameroun et la société Justin Sugar Mills sur le projet agro-industriel sucrier de Batouri, avait annoncé la résiliation dudit protocole d'accord. Une plainte pour détournements de deniers publics contre M. Dong Thry Dong avait même été déposée au Tribunal criminel spécial (le retrait de cette plainte a été initié par le nouveau ministre de l'Industrie sur instruction du PM).

LES HÉSITATIONS DE COSUMAR

Dans la foulée, un appel à investisseur lancé par l'ex-ministre Bondé avait conduit à la sélection, en février 2015, de la société marocaine Cosumar pour la reprise du projet. Mais face à la résistance des responsables de Justin Sugar Mills, qui n'ont eu de cesse de dénoncer une cabale du ministre Bondé contre leur projet (13 milliards FCFA ont d'ailleurs été réclamés à l'Etat pour réparation du préjudice causé à Justin Sugar Mills), Cosumar hésitera à se lancer dans l'aventure. Depuis le 11 décembre 2015, le gouvernement camerounais a entièrement repassé la main à Justin Sugar Mills sur son projet. Dans la correspondance notifiant au promoteur du projet le désengagement de l'Etat et le futur retrait de la plainte déposée contre lui au TCS, le nouveau ministre de l'Industrie invite le PDG de Justin Sugar Mills « *à bien vouloir solliciter, en cas de besoin, l'Agence de promotion des investissements (API), en vue de bénéficier des facilités et de l'encadrement de l'Etat, dans les limites autorisées par les dispositions légales et règlementaires en vigueur* ».

Investissement d'un montant total de 60 milliards de francs CFA, le projet prévoit, dans un premier temps, la création de plantations de cannes à sucre sur 15 000 hectares, sur une superficie totale de 155 000 hectares attribuée à Justin Sugar Mills sur les sites de Tikondi et Bodongoué, dans l'arrondissement de Batouri. Avec son usine d'une capacité de production initiale de 60 000 tonnes par an, le complexe sucrier de Batouri ambitionne de créer 5000 emplois directs et 2500 emplois indirects.

BRM

FINANCES

Bank of Africa contrôlera 76% de sa filiale camerounaise, dont l'agrément reste attendu

Le groupe bancaire panafricain Bank of Africa (BOA) est toujours dans l'attente de la réponse des autorités de régulation du marché bancaire de l'Afrique centrale à sa demande d'agrément déposée fin 2014 en vue d'ouvrir une filiale au Cameroun. Le groupe demeure très discret dans sa démarche, mais une exploitation des données fournies dans son rapport annuel 2014, et la note d'information de son introduction sur la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) basée à Abidjan, livrent quelques détails.

On y apprend notamment que BOA est dans une démarche visant à créer ex-nihilo une nouvelle banque d'un capital de 10 milliards de francs CFA, dans laquelle il sera actionnaire majoritaire à 76%. On apprend aussi que BOA West Africa, la holding qui pilote l'opération, a déjà acquis 760 000 titres au nominal de 10 000 francs CFA au sein de la futur filiale camerounaise, à travers le reclassement au poste des titres de participation et du versement du capital de BOA Cameroun lors de l'inscription au registre du commerce et du crédit immobilier.

Avec cette initiative, le groupe BOA, contrôlé par le Marocain BMCE Bank, envisage de s'ouvrir une fenêtre sur le marché d'Afrique centrale. Pour l'heure, peu de détails existent sur le ou les partenaires de BOA (qui contrôleront 24% du capital) sur son projet d'installation au Cameroun. Cependant, si le processus enclenché depuis 2014 arrive à son terme, le marché camerounais accueillera son troisième groupe bancaire marocain, après Attijariwafa (Société Camerounaise de Banque) et Banque Centrale Populaire (Atlantique Bank).

Le gouvernement mise sur le marché bancaire pour financer 12,5% de son budget en 2016

En 2016, l'enveloppe de la dette du Cameroun augmentera de 1055 milliards de francs CFA. C'est ce que révèle la loi de Finances 2016, selon laquelle 25% de l'enveloppe budgétaire 2016 de l'Etat du Cameroun proviendra des emprunts, dont 505 milliards FCFA à pourvoir par différents bailleurs de fonds internationaux, 250 milliards FCFA à mobiliser sur le marché bancaire local et 300 milliards FCFA de titres publics à émettre. Au total, les banques, qui sont par ailleurs les seules spécialistes en valeur du Trésor (SVT) agréées dans le pays, et par conséquent les seules institutions habilitées à mobiliser les fonds lors des opérations d'émission de titres publics, pourvoiront environ 550 milliards FCFA au Trésor public camerounais en 2016. Ce qui correspond à 12,5% de l'enveloppe budgétaire globale du pays.

Si cette sollicitation des banques par l'Etat contribuera à étoffer le portefeuille crédits des institutions bancaires de manière générale, elle pourrait cependant, de l'avis de certains analystes, rendre un peu plus difficile l'accès du secteur privé au financement bancaire, les banques préférant généralement faire davantage confiance à l'Etat qu'aux PME.

Les conditions du marché ont plombé le 1er eurobond camerounais, selon le ministre des Finances

C'est désormais officiel. Le premier eurobond de l'histoire des finances publiques camerounaises n'a permis de récolter qu'environ 375 milliards de francs CFA sur les 750 milliards attendus, a indiqué le ministre des Finances, Alamine Ousmane Mey, en défendant le 2 décembre 2015 le projet de loi de Finances 2016 de l'Etat du Cameroun devant la Commission des finances de l'Assemblée nationale. Cependant, a précisé le ministre Ousmane Mey, l'enveloppe obtenue dans le cadre de cette opération de mobilisation de fonds n'est pas la conséquence d'un désintérêt des investisseurs. Selon lui, bien que les fonds aient été disponibles pour lever la totalité des ressources sollicitées, le gouvernement et ses arrangeurs ont dû revoir leurs ambitions à la baisse, « *découragés* » qu'ils étaient par des conditions du marché extrêmement rigides et défavorables pour le Trésor public camerounais.

Les 375 milliards de francs CFA finalement levés par le Cameroun pour ce premier emprunt obligataire à l'international l'ont été au taux record de 9,75%, pour une maturité de dix ans. Et pour cause, a récemment indiqué *Jeune Afrique* citant l'indice EMBIG des obligations des pays émergents de la banque américaine JP Morgan, « *la prime moyenne exigée par les investisseurs sur les obligations souveraines des pays africains a crû de 160 points de base au 3ème trimestre et se situe à 520 points de base au-dessus des taux des bons du Trésor américain* ».

Prorogation de l'avantage fiscal sur les introductions en bourse

Dans la loi de Finances 2016, le gouvernement du Cameroun a prorogé de trois ans le régime d'incitation fiscale accordé aux entreprises qui s'introduisent sur la Douala Stock Exchange (DSE). Le gouvernement n'a pas communiqué sur cette initiative, mais de toute évidence, il est resté sur une stratégie d'appui au développement de son marché financier. Le bilan de cette mesure est assez mitigé jusqu'ici, car on a assisté à un faible engouement des entreprises à rejoindre la place financière de Douala. Les raisons données sont diverses. Une liquidité très faible, une architecture opérationnelle lente et des coûts des opérations qui sont encore plus élevés que de recourir à des financements via des banques ou d'autres sources. Il faut ajouter à cela la faible culture boursière des épargnants camerounais.

Le marché compte aujourd'hui neuf acteurs, dont trois entreprises dans le compartiment actions pour une capitalisation boursière de 168,5 milliards FCFA (272 millions $), et six institutions dans le compartiment obligataire pour une capitalisation boursière de 336 milliards FCFA (553 millions $). Cette faible performance du marché est telle que de nombreux observateurs ne lui trouvent une issue que dans une fusion avec la Bourse des valeurs mobilière d'Afrique centrale (BVMAC) basée à Libreville, au Gabon.

Proparco prête 26 milliards FCFA à la BICEC pour soutenir les entreprises locales

Proparco, filiale de l'Agence française de développement (AFD) dédiée au financement du secteur privé, a annoncé le 18 décembre 2015 avoir accordé une ligne de crédit de 26,2 milliards de francs CFA à la BICEC, filiale camerounaise du groupe bancaire français BPCE, afin de soutenir l'économie locale. Concrètement, souligne le communiqué de Proparco, « *ce financement permettra à l'établissement* (de crédit qu'est la BICEC, ndlr) *de développer son activité de crédit à moyen et long termes auprès des entreprises du Cameroun* », qui représentent, apprend-on, près de 80% des financements globaux octroyés par la BICEC.

Faisant partie du trio de tête des banques en activité au Cameroun, la BICEC, qui possède un réseau de 37 agences réparties sur l'ensemble du territoire camerounais, compte dans son portefeuille des entreprises actives dans des secteurs tels que l'énergie, l'agro-industrie, les télécoms, l'industrie manufacturière, le commerce et la distribution. Installé dans la capitale économique camerounaise depuis plus de dix ans, Proparco quant à lui intervient auprès du secteur privé dans une grande diversité de secteurs tels que l'énergie, les télécoms, l'agroalimentaire ou le secteur financier. A ce jour, le montant de ses engagements financiers dans la région s'élève à environ 98,4 milliards FCFA.

Le Cameroun lèvera entre 52 et 57 milliards FCFA sur le marché de la BEAC au 1er trimestre 2016

Le Trésor public camerounais a lancé le 13 janvier 2016 ses opérations de mobilisation des financements sur le marché des titres publics de la BEAC pour le compte du nouvel exercice budgétaire. Pour cette première émission de bons du Trésor assimilables (BTA) de l'année 2016, le gouvernement a levé une somme de 7 milliards de francs CFA, conformément au calendrier prévisionnel établi par le Ministère des finances. Cinq autres émissions de BTA pour le même montant sont programmées pour le 27 janvier, les 10 et 24 février et les 9 et 23 mars 2016. Ce qui fait un total de 42 milliards FCFA, auquel il faut ajouter une émission d'obligations du Trésor assimilables (OTA) pour un montant compris entre 10 et 15 milliards FCFA.

Au total, c'est un montant global compris entre 52 et 57 milliards FCFA que le Trésor public envisage de lever sur le marché des titres de la BEAC au cours du premier trimestre 2016 afin de financer son déficit ponctuel de trésorerie, d'une part, et de financer les projets inscrits dans le budget d'investissements publics 2016, d'autre part. Selon nos sources, l'ensemble des opérations de l'Etat camerounais sur le marché financier en 2016 portera sur un montant total de 370 milliards FCFA, dont 210 milliards FCFA par émission de BTA et 60 milliards par émissions d'OTA sur le marché des titres publics de la Banque centrale des Etats de la Cemac, puis un emprunt obligataire de 100 milliards, qui sera certainement lancé sur le Douala Stock Exchange (DSX), la bourse des valeurs mobilières du pays.

TELECOMS

Activa et Orange lancent une micro-assurance mobile pour personnes défavorisées

Le groupe d'assurances Activa et l'opérateur de téléphonie mobile Orange Cameroun ont signé une convention de partenariat le 1er décembre 2015 à Douala. Au cœur de la collaboration entre les deux sociétés, la mise sur le marché d'une nouvelle police d'assurance, Activa Makala, exclusivement dédiée aux personnes défavorisées et accessible par mobile money. Richard Lowe, le président directeur général du groupe Activa, a justifié le choix de souscription à cette micro-assurance par mobile money au regard du fort taux de pénétration du mobile au Cameroun. « *Nous sommes partis du constat selon lequel l'assurance a, en Afrique de manière générale, un taux de pénétration de 2%. Or celui de la téléphonie mobile est bien plus élevé, soit environ 70%, voire plus de 90% au Cameroun. Donc il nous a semblé naturel de penser qu'en passant par la téléphonie mobile, et notamment par Orange qui est notre partenaire de longue date, notre cible pourrait être mieux atteinte.* »

Le Cameroun institue une taxe de 2% sur les appels téléphoniques sur mobile et l'internet

Dès cette année 2016, les opérateurs de mobile et les fournisseurs d'accès Internet en activité au Cameroun verseront à l'Etat l'équivalent de 2% de leur chiffre d'affaires sur les appels téléphoniques et les services Internet. C'est l'une des principales innovations de la loi de Finances 2016. En plus de s'arrimer à une directive de la Cemac qui préconise la taxation des appels téléphoniques, le gouvernement camerounais veut visiblement profiter de l'explosion du marché de la téléphonie mobile dans le pays pour renflouer ses caisses, dans le cadre du processus d'élargissement de son assiette fiscale. En effet, selon le régulateur télécom national, le taux de pénétration du mobile au Cameroun est passé de 9,8 à 71% entre 2004 et 2014. Avec plus de 18 millions d'abonnés au mobile sur 22 millions d'habitants, trois opérateurs en activité et un taux de pénétration de l'internet tiré vers le haut par l'internet mobile (boosté par l'avènement récent de la 3G), le secteur des télécoms au Cameroun est en pleine expansion. Et l'Etat, à travers cette nouvelle taxe, ambitionne d'en tirer davantage de plus-value. Bref, d'aller bien au-delà des 617 milliards de francs CFA d'impôts et taxes payés par les opérateurs du mobile exerçant au Cameroun sur la période 2010-2014.

Cette taxation pourrait d'ailleurs évoluer dans les prochaines années. Ceci dans la mesure où le gouvernement camerounais a confié, en novembre 2015, un contrat de 46 millions FCFA à la société Resytal en vue de la réalisation d'une « *étude comparative sur la fiscalité et les prélèvements auxquels sont soumis les opérateurs de certains pays africains ayant le même niveau de développement dans le domaine des communications électroniques, notamment le Kenya, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Ghana* ».

MTN, Orange et Camtel contestent le rapport de la Commission nationale anti-corruption qui les accable

Le 19 janvier, la Conac a fait savoir que ces opérateurs, par diverses manœuvres, n'ont pas payé 170 milliards FCFA dus au Trésor public.

Dans une « *mise au point* » rendue publique le 21 janvier 2016, Orange Cameroun conteste le rapport de la Commission nationale anti-corruption (Conac) présenté le 19 janvier dernier à Yaoundé, et qui impute à cet opérateur de téléphonie mobile certaines irrégularités ayant provoqué le non-paiement de taxes et autres redevances pour un montant total de 76,3 milliards de francs CFA. Après avoir rappelé « *qu'elle est une entreprise citoyenne, dont les pratiques sont arrimées aux standards éthiques les plus exigeants et reconnus comme tels à travers le monde* », Orange Cameroun « *se réjouit de contribuer de manière significative au développement socioéconomique du pays, notamment en s'acquittant intégralement de ses droits et taxes de toutes natures auxquels elle est assujettie, dans le respect de la règlementation en vigueur* ». L'entreprise annonce par ailleurs « *sa disponibilité permanente pour apporter toute clarification pertinente en tant que de besoin* ». Avec cette sortie d'Orange Cameroun, ce sont finalement les trois opérateurs télécoms accusés par la Conac d'irrégularités diverses au détriment du Trésor public camerounais qui contestent le rapport de contrôle de cet organisme en charge de la lutte contre la corruption dans le pays. Pour rappel, ce rapport accuse Camtel, MTN et Orange de devoir à l'Etat du Cameroun la somme de 170 milliards FCFA, dont un peu plus de 76 milliards FCFA pour MTN, 76,3 FCFA pour Orange et 18,1 milliards FCFA pour Camtel, l'opérateur public. Ces sommes, selon la Conac, représentent le montant cumulé de certaines taxes non payées à l'administration fiscale, ainsi que de redevances non versées au régulateur qu'est l'ART.

Camtel fut le premier à contester le rapport de la Conac dès le 20 janvier.

Camtel fut le premier à contester le rapport de la Conac dès le 20 janvier, en rappelant que les données y contenues « *ne reflètent ni la dette actuelle de l'entreprise vis-à-vis du fisc, encore moins les obligations de Camtel envers les institutions financières nationales* ». Et l'opérateur historique des télécoms de poursuivre en révélant que le 6 octobre 2015 « *une convention de compensation de dettes réciproques* » signée avec l'Etat du Cameroun s'est avérée être « *en faveur de Camtel, pour un montant total de 15 296 426 414 FCFA* ». Le lendemain, MTN Cameroun, dans un communiqué officiel, remettait également en cause le rapport de la Conac en rappelant qu'il était « *un investisseur responsable parfaitement à jour de ses obligations fiscales vis-à-vis des différentes administrations compétentes* », et que cette entreprise « *n'est pas et n'a jamais été impliquée dans des faits de corruption, dans la conduite de ses activités* ».

Ce n'est pas la première fois qu'un rapport de la Conac est contesté au Cameroun.

Ce n'est pas la première fois qu'un rapport de la Conac est contesté au Cameroun. L'on se souvient qu'il y a quelques années, son rapport sur la conduite des travaux de construction de la route Ayos-Bonis, entre les régions du Centre et de l'Est, avait soulevé une vague de protestations ; de même que le rapport publié il y a quelques mois sur la gestion de la Sodecoton, le fleuron de l'agro-industrie dans la partie septentrionale du pays.

Brice R. Mbodiam

914 km de fibre optique seront déployés du Cameroun vers le Congo, la RCA et le Nigeria en 2016

En 2016, le Cameroun densifiera son réseau à fibre optique de 914 km supplémentaires, avec pour ambition de préparer l'interconnexion du pays avec deux autres pays de la zone Cemac, à savoir le Congo et la République Centrafricaine. Ces travaux seront réalisés dans le cadre du projet Central Africa Backbone (CAB), dont la seconde phase vient de bénéficier d'un financement de 24,2 milliards de francs CFA octroyé par la BAD. En plus des deux pays de la zone Cemac susmentionnés, cette extension du réseau à fibre optique du Cameroun permettra également de densifier la partie camerounaise du Nigeria-Cameroon Submarine Cable System (NCSCS), déjà long de 1100 km et qui relie les deux pays, a-t-on appris. Les travaux coûteront officiellement 32,2 milliards FCFA. En plus des 24,2 milliards FCFA pourvus par la BAD, l'Etat du Cameroun devra mettre à disposition plus de 7 milliards FCFA.

Deux boucles urbaines de fibre optique longues de 107 km rétrocédées à Camtel

Le 22 décembre 2015, le gouvernement camerounais, à travers le Ministère des postes et des télécommunications, a officiellement rétrocédé à Camtel, l'opérateur historique des télécoms, deux boucles métropolitaines de fibre optique construites dans les villes de Yaoundé et de Douala, a-t-on appris officiellement. Respectivement longues de 57 et 50 km à Yaoundé et Douala, soit 107 km de fibre optique supplémentaires au total, ces boucles métropolitaines portent à « *un peu plus de 10 000 km* » le linéaire de fibre optique déjà installé au Cameroun, a souligné David Nkotto Emane, le DG de Camtel. Pour rappel, trois câbles sous-marins atterrissent actuellement au Cameroun.

MainOne a mis en service le câble de fibre optique entre le Nigeria et le Cameroun

Dans un communiqué, le consortium MainOne a annoncé l'achèvement du déploiement et la mise en service au mois de décembre 2015 du système de câble sous-marin de fibre optique entre le Nigeria et le Cameroun (NCSCS). L'infrastructure, dont l'installation a commencé en juin 2015 par la ville côtière de Kribi, dans la région du Sud du Cameroun, devait s'achever à Lagos, dans l'Etat du même nom. L'infrastructure de 1100 kilomètres et d'une capacité allant jusqu'à 12,8 Tbps a été déployée par Huawei Marine Networks dans le cadre d'un partenariat entre la société chinoise MainOne et le Ministère camerounais des postes et des télécommunications. Le NCSCS améliorera l'accès des Camerounais et des Nigérians à l'internet haut débit. Au Cameroun, il viendra renforcer les capacités de connexion du réseau national de large bande (NBN). Au Nigeria, l'installation du câble a été réalisée de telle sorte qu'elle permette des unités de branchement pour l'extension de sa connectivité à Escravos, dans l'Etat du Delta, à Qua Iboe dans l'Etat d'Akwa Ibom, et sur l'île de Bonny dans l'Etat de Rivers. Des plans ont également été prévus pour un centre de distribution à Port Harcourt.

ENERGIE

Dana Petroleum forera deux puits dans la zone de Bakassi en avril 2016

La société écossaise Dana Petroleum, chef de file du consortium Dana Petroleum Cameroon Limited / Madison Cameroon Oil & Gas Ltd / Softrock Oil & Gas Limited, forera, en avril 2016, deux puits d'exploration sur le bloc Bakassi Ouest, qui couvre 387,5 km² dans le bassin du Rio del Rey. L'information est révélée par la Société Nationale des Hydrocarbures, le bras séculier de l'Etat camerounais dans le secteur pétrolier.

Ces deux forages obéissent au programme d'exploration du consortium conduit par Dana Petroleum sur ce bloc. En effet, en signant en juin 2012 avec l'Etat du Cameroun son contrat sur Bakassi Ouest, l'opérateur pétro-gazier écossais et ses partenaires s'étaient donnés une première période de quatre ans pour l'acquisition, le traitement et l'interprétation des données qui seraient récoltées sur une superficie de 250 km², et forer deux puits d'exploration, dont un ferme et un optionnel.

Selon le contrat signé avec la SNH, en fonction des résultats obtenus sur cette première période, le programme d'activité pourra s'étendre sur deux autres périodes supplémentaires de deux années chacune, au cours desquelles il est notamment prévu l'acquisition et le traitement de 100 km² de sismique 2D et le forage d'au moins un puits d'exploration par période.

Bowleven a achevé les essais d'écoulement du gaz sur Moambe et Zingana, et s'impatiente de boucler les négociations avec Eneo

Le pétro-gazier britannique Bowleven a annoncé le 8 janvier 2016 avoir achevé ses essais d'écoulement prolongé sur Moambe et Zingana, les deux puits d'exploration qu'il a forés en 2015 sur sa licence Bomono, qui couvre deux blocs de 2328 km dans le bassin Douala, situé en on-shore au Cameroun. Selon cet opérateur, « *les résultats à ce jour continuent de soutenir les plans pour une offre initiale de l'ordre de 5 à 6 mmscfd de gaz pour la production d'électricité en vertu d'un plan de développement formulé avec Actis et Eneo au Cameroun* », annonce Bowleven.

Selon Kevin Hart, le CEO de Bowleven, après ces résultats satisfaisants, la firme britannique est maintenant « *impatiente de faire progresser les négociations de vente de gaz* (à Eneo, ndlr) *et la planification du développement* » de son projet au Cameroun.

Générale du Solaire et Arborescence Capital visent 300 MW de solaire au Cameroun

Le ministre camerounais de l'Energie, Basile Atangana Kouna, des responsables de la société française Générale du Solaire et du fonds d'investissement Arborescence Capital ont signé le 6 janvier 2015 à Yaoundé un protocole d'accord portant sur le financement, la construction et l'exploitation de centrales solaires dans les régions de l'Adamaoua, du Nord, de l'Extrême-Nord, du Centre et du Sud-Ouest, pour une puissance globale de 300 MW. La première centrale photovoltaïque de ce programme d'investissements sera construite dans la région de l'Adamaoua, dans le septentrion camerounais, partie du pays dans laquelle le niveau d'insolation est le plus élevé (5,8 kWh/m²/jour, contre 4 kWh/m²/jour seulement pour la partie Sud, selon le régulateur du secteur de l'électricité). D'une capacité de production de 20 MW, cette infrastructure énergétique coûtera 18 milliards de francs CFA et créera 50 emplois directs.

L'infrastructure annoncée « *permettra de produire 32 GWh d'électricité par an sans la moindre émission de CO_2, correspondant à la consommation de plus de 100 000 foyers camerounais. Sa production sera parfaitement complémentaire de celle du barrage de Lagdo, qui assure aujourd'hui l'essentiel de la fourniture électrique de la région. Le pic de production solaire coïncide en effet précisément avec les périodes de faible disponibilité de la ressource hydroélectrique* », a-t-on appris dans un communiqué officiel. A en croire nos sources, Générale du Solaire et Arborescence Capital devraient démarrer les travaux de construction, qui dureront six mois, après la signature du contrat de vente de l'électricité avec Eneo, le concessionnaire du service public de l'électricité au Cameroun, qui a affirmé l'année dernière son intérêt pour le solaire.

Pour rappel, ce projet, le tout premier de cette envergure dans le pays en matière de solaire, est l'une des retombées concrètes du Forum Ema Invest, dont la 9ème édition a été organisée à Genève, en Suisse, au mois d'octobre 2013. Le Cameroun en était l'hôte d'honneur.

En dix mois, le droit de transit du pétrole tchadien a rapporté 29,5 milliards FCFA

Entre janvier et octobre 2015, les volumes de pétrole tchadien ayant transité sur le territoire camerounais, à travers le pipeline qui relie les deux pays, ont culminé à 38,5 millions de barils, a annoncé la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH) au sortir d'un conseil d'administration organisé le 1er décembre 2015 à Yaoundé. Ces quantités de pétrole tchadien enlevées au terminal du pipeline de Komé, à Kribi, dans la région du Sud-Cameroun, ont procuré au Trésor public camerounais un droit de transit estimé à 29,5 milliards de francs CFA, en augmentation de 68,5% par rapport aux 17,5 milliards FCFA rapportés à fin octobre 2014.

Le droit de transit du pétrole tchadien sur le territoire camerounais a été revalorisé le 29 octobre 2013. Il est ainsi passé de 195 FCFA (0,41 dollar) le baril à 618 FCFA (1,30 dollar) le baril, après d'âpres négociations entre l'Etat du Cameroun et la société COTCO, qui gère l'oléoduc Tchad-Cameroun côté camerounais.

La BAD financera l'extension de la centrale à gaz de Kribi à hauteur de 15,7 milliards FCFA

Faire passer la production de la centrale à gaz de Kribi de 216 MW actuellement à 330 MW. C'est l'objectif que vise le projet d'extension de cette infrastructure énergétique construite dans la région du Sud du Cameroun, pour laquelle la Banque africaine de développement (BAD) a approuvé, en décembre 2015, un financement de 24 millions d'euros, soit un peu plus de 15,7 milliards de francs CFA. Ce financement de la BAD n'est qu'une partie des 65 milliards FCFA nécessaires à la conduite de ces travaux d'extension. Le contrat y afférent a d'ores et déjà été confié à l'entreprise finlandaise Wartsila, l'un des leaders mondiaux de solutions énergétiques et constructeur de ladite infrastructure, qui a coûté 173 milliards FCFA dans sa première phase.

Afin de réunir le reste des financements, Kribi Power Developement Corporation (KPDC), entreprise contrôlée par Globeleq Africa (qui a été reprise en 2015 par l'institution de financement britannique CDC et le fonds norvégien Norfund) et qui gère cette centrale thermique, discute depuis plusieurs mois avec la SFI. KPDC ambitionne de décrocher auprès de cette filiale de la Banque mondiale spécialisée dans le financement du secteur privé un prêt à long terme pour l'extension de la plus grande centrale à gaz du Cameroun. Parallèlement, d'autres discussions sont en cours avec des banques locales, apprend-on. Selon des sources proches du dossier, les différents accords de financement devraient tous être bouclés au premier trimestre 2016, de manière à permettre le lancement des travaux d'extension au deuxième trimestre 2016.

Le groupe Neptune Oil se lance dans le stockage et le transport des hydrocarbures

Jusqu'ici connu dans la distribution des produits pétroliers à travers un réseau encore modeste de stations-service au Cameroun et au Sénégal, le groupe Neptune Oil vient de porter sur les fonts baptismaux au Cameroun la société Neptune Oil Storage Company (Nosco), apprend-on dans une annonce légale. Cette filiale dotée d'un capital d'1 milliard de francs CFA a pour directeur général le Camerounais Antoine Ndzengué, tandis que le conseil d'administration est présidé par Patrick Durussel.

Selon l'objet social porté sur l'annonce légale, cette entreprise est spécialisée dans « *le stockage et le transport des hydrocarbures liquides ou liquéfiées en amont des dépôts* », ainsi que dans « *toutes opérations d'ordre financier, commercial, juridique ou social pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet social* ». La nouvelle entité pourrait apporter un nouveau son de cloche dans l'activité de stockage des produits pétroliers au Cameroun, qui est actuellement exercée par la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP), entreprise parapublique dont les capacités sont jugées limitées malgré les projets de construction de nouvelles cuves actuellement en cours.

TRANSPORT

En 2015, le trafic import-export a augmenté de 14% au terminal à conteneurs du port de Douala

A mi-décembre 2015, l'activité au terminal à conteneurs du port de Douala, opérée par Douala International Terminal (DIT), a connu une augmentation de 14% par rapport à l'année 2014, avec une forte progression des exportations conteneurisées, dont le taux de croissance par rapport à l'année dernière a atteint 30%, a-t-on appris dans un rapport officiel. Ces performances, selon la même source, sont la conséquence des effets conjugués de la réduction des délais moyens de passage des conteneurs à l'export (en dessous de la franchise règlementaire de sept jours), ainsi que des délais moyens de traitement des conteneurs à l'import. Toutes choses qui ont conduit à la réduction du taux d'occupation des parcs import-export de ce terminal, de 147% en décembre 2013 à 70% seulement en 2015, alors que, souligne le rapport, « *le référentiel maritime d'exploitation est de 85%* ».

De sources internes à DIT, ces performances sont mises sur le compte des investissements consentis l'année dernière. « *Le mérite revient aux actionnaires qui en une année ont investi environ 8 milliards FCFA. Ce qui permet à notre terminal à conteneurs d'aller au-delà des 35 milliards d'engagements initiaux d'investissements (2005-2019), réalisant 48 milliards FCFA* », explique Hamadou Sali, le PCA de DIT.

Didier Vandenbon remplace Quentin Gérard au poste de DG de Camrail

De nationalité française, Didier Vandenbon est le nouveau directeur général de Camrail, apprend-on dans un communiqué officiel. Il a été installé à la tête de cette filiale du groupe Bolloré, concessionnaire du chemin de fer camerounais, le 2 novembre 2015 à Douala par le PCA de Camrail, Hamadou Sali, en présence de Mohamed Diop, directeur de Bolloré Africa Logistics pour la région golfe de Guinée, et de Thierry Ballard, directeur ferroviaire de Bolloré Transport Logistics.

Avant de prendre les commandes de Camrail, Didier Vandenbon a dirigé les Papeteries du Souche, entreprise française créée en 1998 et exerçant dans l'industrie du papier et du carton, ICLA, une société civile immobilière lancée en 1999, et Adapack, un fonds de placement créé en 2004. A la tête de Camrail, Didier Vandenbon remplace son compatriote Quentin Gérard, qui prend les commandes de Benirail, entreprise du groupe Bolloré chargée de gérer la nouvelle concession ferroviaire au Bénin dans le cadre de la boucle ferroviaire ouest-africaine.

L'aéroport de Douala sera fermé pendant deux semaines en 2016

Au mois de mars 2016, l'aéroport international de Douala, la capitale économique du Cameroun, sera fermé pendant les deux premières semaines, à cause des travaux de réfection de l'aire de stationnement des aéronefs et de la piste d'atterrissage, a annoncé le quotidien gouvernemental, citant les responsables de la Société des Aéroports du Cameroun (ADC). Pendant la période de fermeture complète de l'aéroport de Douala en mars prochain, explique-t-on aux ADC, tous les vols et passagers à destination ou au départ du Cameroun s'effectueront à partir de l'aéroport de Yaoundé-Nsimalen, situé dans la banlieue de la capitale du pays.

INDUSTRIE

L'Etat prend le contrôle total de l'agro-industriel CDC et ouvre la voie à la diversification

La Cameroon Development Corporation (CDC), deuxième employeur du Cameroun avec ses 22 000 ouvriers et cadres qui s'activent dans ses usines et plantations de banane, huile de palme et d'hévéa, toutes situées dans la région du Sud-Ouest, est désormais contrôlée à 100% par l'Etat camerounais, qui en devient ainsi l'unique actionnaire. C'est ce qu'indique un décret présidentiel redu public le 20 janvier 2016. Le texte présidentiel étend également l'objet social de l'entreprise jusqu'ici essentiellement agro-industrielle à des activités agropastorales, ouvrant ainsi la voie à la diversification des activités de la CDC, qui pourrait bientôt s'engouffrer dans cette brèche pour faire face à la baisse continue des cours de certains de ses produits (notamment l'hévéa et l'huile de palme) à l'international. Dans le même temps, à la faveur de son nouveau statut, la CDC devient un véhicule d'investissement de l'Etat, puisque l'entreprise est désormais autorisée à prendre des participations au sein d'autres entreprises actives dans les secteurs relevant de son objet social, et à créer des filiales pour développer d'autres activités toujours dans le strict respect de son objet social. Créée en 1947, la CDC, deuxième producteur de banane dans le pays derrière la filiale locale de la Compagnie Fruitière (PHP), figure depuis 1998 sur la liste des entreprises à privatiser. Cependant seule sa filière thé a jusqu'ici pu trouver un repreneur. De ce point de vue, la restructuration consacrée par le décret présidentiel du 20 janvier dernier participe-t-elle simplement à mieux habiller la mariée pour ensuite la conduire à la célébration des noces de la privatisation, ou alors à remettre à flots cette entreprise pour tirer plus d'avantages des opportunités que recèle le secteur agro-industriel local ?

BRM

Le groupe Castel investit 10,7 milliards FCFA dans une nouvelle chaîne de production au Cameroun

La Société Anonyme des Brasseries du Cameroun (SABC), filiale locale du groupe français Castel, a inauguré le 28 novembre 2015 à Yaoundé, la capitale camerounaise, une nouvelle chaîne d'embouteillage d'un montant de 10,7 milliards de francs CFA. D'une capacité d'embouteillage de 28 000 bouteilles par heure, ce « TGV », ainsi que l'a baptisé Francis Batista, le DG de la SABC, est la deuxième chaîne de cette envergure en Afrique après l'Afrique du Sud, a souligné le DG de l'entreprise leader de l'industrie brassicole au Cameroun.

La nouvelle chaîne, dont l'inauguration a coïncidé avec la fin d'année, grand moment de consommation, pourvoira 70 nouveaux emplois directs. Ceux-ci viendront s'ajouter aux 6000 personnels déjà employés dans le pays par la SABC et ses filiales que sont la Société Camerounaise de Verreries (Socaver) ou encore la Société des Eaux Minérales du Cameroun (SEMC). Avec plus de 80% des parts du marché de la bière et des boissons gazeuses au Cameroun, la SABC a réalisé un résultat net de 24,7 milliards FCFA en 2014, pour un chiffre d'affaires de 351,7 milliards FCFA, en hausse de 6,9% par rapport à l'année précédente.

La Socapalm investira 38,2 milliards FCFA pour l'extension de ses plantations

La Société Camerounaise de Palmeraies, entreprise contrôlée par le groupe Socfin et cotée sur le Douala Stock Exchange (DSX), la bourse des valeurs mobilières du Cameroun, entend investir une enveloppe globale de 38,2 milliards FCFA pour l'extension de ses plantations dans la région du Littoral. L'information a été récemment révélée à Yaoundé, la capitale camerounaise, au cours d'une cérémonie de signature d'une convention avec le gouvernement. Cette convention a ainsi ouvert à la Socapalm les portes des avantages prévus par la loi portant incitations à l'investissement privé au Cameroun, qui accorde aux investisseurs des exonérations allant de cinq à dix ans, aussi bien en phase d'installation que de production.

Leader de la production d'huile de palme au Cameroun, la Socapalm exploite plus de 78 500 hectares de palmeraies dans les régions du Littoral et du Sud. Environ 32 500 hectares sont directement exploités. Une bonne partie des plantations fournissant de la matière première à l'entreprise étant constituée de plantations villageoises, dont les exploitants sont en contrat avec la Socapalm. Le projet d'extension des palmeraies susmentionné, qui permettra de créer 816 emplois supplémentaires selon nos sources, vise à augmenter la production de cette entreprise agro-industrielle afin de réduire le déficit de production nationale de l'huile de palme, que seules des importations parviennent à combler jusqu'ici.

Les raffineurs des oléagineux se relèvent peu à peu des importations massives

Les responsables de l'Association des raffineurs des oléagineux du Cameroun (ASROC), qui ont mené une abondante activité de lobbying auprès des pouvoirs publics l'année dernière afin de combattre les importations massives et frauduleuses des huiles végétales sur le marché camerounais, ont quelque peu retrouvé le sourire. « *Les entreprises de la filière ont recommencé à fonctionner à plus de 50%, bien que n'ayant pas encore retrouvé leur rythme de croisière. (…) Les lourds investissements financiers réalisés en amont comme en aval à travers les banques, en vue d'accroître l'offre en huiles brutes et raffinées, sont quasiment sauvés* », a déclaré Jacquis Kemleu Tchabgou, le secrétaire général de l'ASROC, au cours d'une conférence de presse organisée le 29 décembre 2015 à Yaoundé.

A l'origine de ce relèvement progressif de la filière camerounaise des oléagineux, les mesures de sauvegarde prises par le gouvernement. En effet, face aux plaintes incessantes des raffineurs locaux dénonçant des importations massives, de surcroît en marge de la réglementation en vigueur, le secrétaire général des services du Premier ministre d'alors, Louis-Paul Motazé, répercutant les instructions du PM dans une correspondance datée du 3 juin 2015, avait sommé le ministre des Finances, Alamine Ousmane Mey, d'annuler toutes les autorisations d'importation des huiles végétales raffinées sur la base de la valeur transactionnelle délivrées par son département ministériel.

Les préfabriqués et le fer forgé plombent le marché local du bois débité

Le volume de bois débité vendu sur le territoire camerounais s'est établi à 429 000 m3 en 2015, contre 800 000 m3 en 2014, a annoncé le Premier Ministre Philémon Yang en présentant récemment le programme économique 2016 du gouvernement camerounais au Parlement. Calculette en main, ces statistiques révèlent une chute des volumes de débité vendus de plus de 370 000 m3. Selon les experts de la filière bois, ce ralentissement observé sur le marché du bois débité au Cameroun peut s'expliquer par l'apparition de nouvelles habitudes de consommation dans le secteur de l'immobilier, principal consommateur du bois débité dans le pays. En effet, les préfabriqués (portes, fenêtres, plafonds, tables, chaises, etc.) importés sont de plus en plus privilégiés dans les projets immobiliers et d'équipements, au détriment des ouvrages en bois. Ce marché des préfabriqués est devenu d'autant plus florissant que la société américaine Southwest International Construction Corporation (SICC) vient d'investir 11 milliards FCFA dans la construction, dans la ville de Douala, d'une usine de production de matériels pour la construction de bâtiments préfabriqués.

KTM construira une unité d'assemblage de motos et tricycles dans la ville de Douala

La société KTM Cameroun Company vient de signer avec le gouvernement camerounais une convention lui donnant accès aux exonérations prévues dans la loi portant incitations à l'investissement privé au Cameroun. Ces avantages fiscalo-douaniers pouvant couvrir des périodes allant de cinq à dix ans sont conférés à cette entreprise dans le cadre de son projet de construction d'une unité d'assemblage de motocyclettes et de tricycles à Douala, la capitale économique camerounaise. Ce projet, a-t-on appris au cours de la cérémonie de signature de la convention susmentionnée, devrait coûter environ 12,5 milliards de francs CFA au total, et permettre la création d'environ 630 emplois nouveaux dans le pays.

Cfao Equipement cède une partie de ses activités au Cameroun à la société CAMI

Le 5 novembre 2015, la filiale camerounaise de Cfao Equipement a officialisé auprès d'un notaire de la ville de Douala, la capitale économique du pays, la cession de son fonds de commerce à la Cameroon Motors Industries (CAMI), a-t-on appris dans une annonce légale. Grâce à cette transaction, Cfao Equipement se désengage de ses « *branches d'activité vente composées de véhicules légers (Peugeot, Citroën, Isuzu Greatwall), les pièces de rechange et les services après-vente* », lesquelles activités incombent désormais à CAMI, un concessionnaire automobile partenaire de la firme Toyota dans le pays. Cette cession de fonds de commerce est consécutive au changement de dénomination de Cfao Equipement au Cameroun. En effet, suite à une décision de son conseil d'administration rendue publique en octobre 2015, Cfao Equipement opèrera désormais au Cameroun sous l'appellation Loxea, suite à la reprise des branches d'activités « *vente d'engins, pièces de rechange, ascenseurs (Otis), eau (Culligan) et services après-vente* » de ce représentant Avis.

MINES

Le groupe Bocom construira un complexe sidérurgique dans la localité de Fifinda

Les raisons de la création, en décembre 2014, de la Cameroon Steel Manufacturing Company par l'industriel camerounais Dieudonné Bougne, PDG du groupe Bocom (distribution des produits pétroliers, traitement des déchets industriels, etc.), sont désormais connues. A la faveur d'une descente sur le terrain que vient d'effectuer le ministre des Mines dans la localité de Fifinda, le PDG de Bocom a révélé qu'il construira bientôt un complexe sidérurgique dans cette localité de la région du Sud-Cameroun. Ce complexe, apprend-on, comprendra une mine, une unité d'enrichissement du fer ainsi qu'une cité pour les employés. Le groupe Bocom, qui pourrait ainsi devenir le tout premier investisseur à développer la mine industrielle au Cameroun, affirme vouloir exploiter le potentiel du gisement de fer localisé dans la localité d'Akom II, non loin de Fifinda, où la Cameroon Steel Manufacturing Company compte installer sa base. Le fer d'Akom II pourrait devenir le tout premier à être exploité dans le pays, en attendant l'exploitation du gisement des Mamelles de Kribi (région du Sud) par la société chinoise Sinosteel, du fer de Mbalam, dans la région de l'Est, par la société australienne Sundance Ressources, ou encore du gisement de fer de Nkout, dans le Sud, par la société britannique IMIC.

La signature du contrat des infrastructures du projet de fer de Mbalam reportée *sine die*

La junior minière australienne Sundance Resources, qui développe le projet d'exploitation du gisement de fer de Mbalam-Nabeba, écartelé entre le Cameroun et le Congo, a annoncé ce 13 janvier 2016 qu'elle a été informée du renvoi *sine die* de la signature du contrat pour la construction des infrastructures (chemin de fer de 500 km et terminal minéralier du port en eaux profondes de Kribi) liées à ce projet minier. Ce contrat devait être signé en décembre 2015 entre l'Etat du Cameroun, qui a décidé de reprendre la main sur cet aspect du projet après l'échec de Sundance à mobiliser les financements à fin juin 2015, et une entreprise publique chinoise dont le nom n'a jusqu'ici pas encore été révélé, même si certaines sources crédibles parlent de la société China Ghezouba Group. Selon Sundance, bien qu'elle continue à montrer de l'intérêt pour le projet, la partie chinoise a souhaité que la signature du contrat soit remise à plus tard, en attendant que « *les conditions du marché s'améliorent et que le processus de recherche des financements soit plus avancé* ». La junior minière australienne, qui a conditionné la mobilisation des financements pour la construction de la mine à la signature préalable du contrat des infrastructures, fait savoir qu'elle « *évalue actuellement l'impact de ce report sur le projet* ».

Le projet de fer de Mbalam-Nabeba entre ainsi dans une nouvelle période d'incertitude. En effet, dans le contexte actuel de baisse généralisée des cours mondiaux des matières premières, dont le fer, il est bien difficile de savoir quand est-ce que les prix de ce minerai repartiront à la hausse. Pourtant, cette embellie hypothétique semble être le préalable posé par l'entreprise chinoise avec laquelle l'Etat négocie le financement des infrastructures du projet Mbalam, avant toute signature du contrat.

Leader du mois

Le milliardaire Nana Bouba procède à une redistribution des cartes au sein de son empire

Nana Bouba, 6ème fortune du Cameroun et 19ème en Afrique subsaharienne francophone avec un matelas financier de plus de 184 milliards de francs CFA (310 millions $) selon le classement *Forbes Afrique*, vient de procéder à une réorganisation complète de son empire, en remplaçant les DG à la tête des principales sociétés.

C'est ainsi que la holding Nana Bouba Group, société anonyme au capital de 10,5 milliards FCFA, est désormais dirigée par un certain Abbo Amadou, tandis que les postes de DGA échoient à Mohamadou et Hamidou Nana Bouba, des membres de la famille du milliardaire. Par ailleurs, ces deux derniers dirigeants héritent respectivement des postes de DG de la société Azur (48,5 milliards de chiffre d'affaires en 2013), d'une raffinerie des oléagineux au capital de 8,5 milliards FCFA qui produit du savon, de la margarine et des huiles végétales, et de la Société Alimentaire du Cameroun (Soacam), dotée d'un capital de 5,6 milliards FCFA, qui contrôle la plus importante chaîne de distribution de produits de grande consommation au Cameroun. Fleuron du groupe Nana Bouba, Soacam a officiellement réalisé un chiffre d'affaires de 73,5 milliards FCFA en 2013.

Pour l'heure, seule la société Berni SA, créée en 2012 et spécialisée dans la réalisation de travaux d'infrastructures, semble n'avoir pas été touchée par cette réorganisation au sein de l'empire Nana Bouba.

Dans le même temps, Nabo Beverage Company (Nabco), la société au capital de 2,5 milliards FCFA qui a permis à l'industriel Nana Bouba de se lancer dans la production de boissons hygiéniques, est désormais confiée à un certain Hamidou Adamou, auprès duquel veillera Abdoul Hakim Nana Bouba, un autre membre de la famille du milliardaire. Déjà propulsé à la tête de la société Azur, Mohamadou Nana Bouba a également été nommé au poste de DG de Soacam Agro Industries (Sagri SA), une autre entreprise appartenant à Nana Bouba et dotée d'un capital social de 500 millions FCFA. Produisant du concentré de tomate de la marque Neima, cette société a réalisé un chiffre d'affaires d'un milliard de francs CFA en 2013.

Pour l'heure, seule la société Berni SA, créée en 2012 et spécialisée dans la réalisation de travaux d'infrastructures, semble n'avoir pas été touchée par cette réorganisation au sein de l'empire Nana Bouba.

BRM

Participez à l'édification du Cameroun de demain

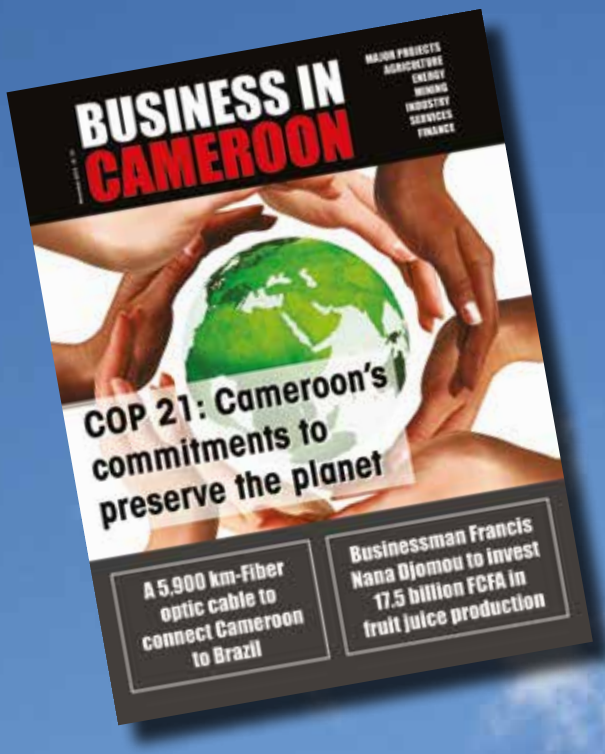

Chaque mois, découvrez les avancées économiques du Cameroun

Les magazines *Business in Cameroon* et *Investir au Cameroun* sont offerts gratuitement

- Ambassades et relais diplomatiques du Cameroun
- Salons VIP des aéroports de Paris, Londres, Bruxelles, Zurich et Frankfurt
- Salons des compagnies d'affaires du Bourget
- En Business Class sur Brussels Airlines
- Dans les ministères et hôtels d'affaire du Cameroun

IL Y A DU SERVICE DANS L'AIR

La valeur n'attend pas le nombre des années. 2 ans au compteur, un personnel hautement qualifié, des appareils régulièrement révisés, des valeurs , une vision, un sourire, l'étoile du Cameroun est bel et bien lancée sur sa trajectoire. Voyagez sereins, voyagez Camair-co.

Une nation, une compagnie, une étoile. Camair-co.

www.camair-co.cm

Camair-Co

L'étoile du Cameroun